



# Balayeur

Quand je serai grand,  
Je serai balayeur,  
Cheveux au vent,  
Devançant l'aube,  
J'ôterai le fard  
Aux nuits de trop plein  
Et nettoierai  
Les cernes des trottoirs,

Je soulagerai les paupières des allées  
Des charges de trop de veille  
Et promènerai mon balai  
Dans les plus intimes recoins,  
Même les plus belles avenues  
Ne pourront me résister,  
Je saurai les déshabiller,  
Rendre leur éclat naturel,  
Et chaque jour me permettra  
De voir leur beauté retrouvée,  
Oui, je dois être balayeur.

## Croque-m ort

Quand je serai grand,  
Je serai croque-mort,  
Pour conjurer le mauvais sort,  
Ou pour me jouer de la mort,  
Je la narguerai, l'exciterai,  
Jouerai des nerfs et des artères,

Et si un jour je perds la main,  
Et qu'à mes pieds elle se tient,  
Je lancerai encore les dés,  
Pour une dernière mise endiablée,  
Même si je sais que, de nous deux,  
C'est elle qui gagnera le jeu,  
Il sera alors temps de glisser,  
Dans le trou que j'aurai creusé,  
J'hésite encore à être croque-mort.

## Potier

Quand je serai grand,  
Je serai potier,  
Du kaolin câlin,  
À la glaise de braise,  
Je laisserai mon esprit  
Dans l'argile s'insinuer,  
Libre de s'y glisser,  
De pousser, d'ériger,

Avec application,  
Je répèterai les gestes  
De nos pères, nos ancêtres,  
Puis remplirai mes plats,  
Mes vases et mes jarres  
Des souffles de mes envies,  
Des parfums de nos vies,  
Je tournerai bien en potier.

La saisie, la composition, la réalisation graphique,  
l'impression et le façonnage de cet ouvrage  
ont été réalisés par

*Les Ateliers de la Verrerie*  
31 rue de la Verrerie à Tarbes (65)  
*pour le compte des Éditions Le Solitaire.*

Achévé d'imprimer en mars 2009  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2009  
ISBN : 978-2-916388-62-5

Illustrations :  
Mylène FONDECAVE

© Le Solitaire, 2009  
Tous droits réservés.

Toute reproduction, même partielle, faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement des auteurs et de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.